

Le 22 novembre, la première frégate multi-missions à capacité de défense aérienne renforcée (FREMM-DA), l'Alsace, a été admise au service actif dans la Marine nationale. Il s'agit du septième bâtiment construit dans le cadre du programme FREMM. L'Alsace est désormais disponible pour conduire des opérations.

Les FREMM livrées à la Marine nationale depuis 2012 (*Aquitaine, Provence, Languedoc, Auvergne, Bretagne* et *Normandie*) sont des bâtiments polyvalents possédant de remarquables capacités en lutte anti-sous-marine. Les FREMM-DA présentent les mêmes capacités anti-sous-marine que les FREMM, auxquelles ont été ajoutées des fonctionnalités anti-aériennes, de défense de zone et de contrôle des opérations aériennes grâce à des évolutions de leur système de combat, d'une mâtüre optimisée dite « *taille de guêpe* » et d'une portée de détection radar augmentée. L'équipage est par ailleurs renforcé par une dizaine de marins.

Après la découpe de sa première tôle en 2016, la FREMM DA *Alsace* a été mise à l'eau à Lorient le 18 avril 2019. La ministre des Armées Florence Parly avait réceptionné l'*Alsace* le 16 avril 2021 après plusieurs périodes d'essais à quai et à la mer et l'arrivée dans son port-base de Toulon. S'en est suivie une période de mise en condition opérationnelle pour la frégate et son équipage, permettant d'éprouver ses capacités militaires au contact notamment du porte-avions *Charles de Gaulle* et du sous-marin nucléaire d'attaque *Suffren*. Le 17 novembre, le succès de son premier tir du missile anti-aérien Aster 30 a permis de valider l'ensemble des capacités opérationnelles de l'*Alsace*. Elle rejoint désormais les autres FREMM qui constituent la colonne vertébrale de la flotte de surface.

Les FREMM sont le programme phare du renouvellement et de la modernisation de la Marine nationale. Ces frégates sont furtives, polyvalentes, endurantes et souples d'emploi, dotées d'automatismes poussés et d'un équipage à effectif optimisé. Leurs missions principales sont la maîtrise d'une zone d'opération maritime, en surface et sous la mer, le soutien et l'appui aux opérations de projection, ainsi que, pour les six premières, la frappe de précision dans la profondeur terrestre avec le missile de croisière naval. Elles mettent en œuvre l'hélicoptère embarqué *Caïman* marine, doté d'une capacité de lutte anti-sous-marine particulièrement développée et peuvent également embarquer l'embarcation tactique des commandos marine *Écume*.

La loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 prévoit la livraison de la huitième et dernière FREMM, la *Lorraine*, en 2022. Le renouvellement de la composante des frégates de premier rang de la Marine nationale se poursuivra avec le programme des frégates de défense et d'intervention (FDI) dont la première sera livrée en 2024. A l'horizon 2030, la Marine nationale disposera de quinze frégates de premier rang : huit FREMM (dont deux FREMM DA), deux Frégates de défense aérienne (FDA) et cinq FDI.